

CONVENTION DE MINI – STAGE

Entre :

| | |
|---|---|
| <p>EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres CFA Agricole Deux-Sèvres</p> <p>Route de la Roche B.P. 70013 79500 MELLE</p> <p>Représenté par son Directeur Stéphane BARMOY</p> | <p>(établissement d'origine du candidat + email + N°tél)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>Représenté par : (Nom et fonction)</p> <p>-----</p> |
|---|---|

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommé.e dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée sont fonction de l'orientation choisie.

Filière: Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste – Site de Niort

| | |
|--------------------------------------|--|
| <p><i>Cocher la date choisie</i></p> | <p><input type="checkbox"/> Mardi 27 Janvier 2026 - 9h10 à 17h20</p> <p><input type="checkbox"/> Mardi 31 Mars 2026 - 9h10 à 17h20</p> <p><input type="checkbox"/> Mardi 02 Juin 2026 - 9h10 à 17h20</p> |
|--------------------------------------|--|

Art. 3 : La présente convention concerne l'élève (nom – prénom) : _____

Nom et adresse du responsable légal : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Art. 4 : Le stagiaire vient au mini-stage en qualité de **demi-pensionnaire**. Le déjeuner pris sur place lui est offert.

Art. 5 : Durant le stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine. Il doit respecter les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, de mesures sanitaires en lien avec la COVID 19, d'horaires, de discipline et de respect des biens et des personnes.

Compte tenu des activités pratiques de découverte, le stagiaire doit se munir de vêtements adéquats: **chaussures de sécurité, vêtements de travail et gants de travail.**

En cas de problème, le CFA se réserve la possibilité de remettre sans délai le stagiaire à l'établissement d'origine ou à son responsable légal.

Convention établie en 1 exemplaire original le _____

| | | |
|---|--|--|
| Le (Les) responsable(s) légal(aux) de l'élève | Pour information, la.le stagiaire | |
| Le chef d'établissement d'origine | La directrice du CFA Delphine CHAUCHEAU | Le directeur de l'EPLEFPA Stéphane BARMOY |

Inscription validée à réception de la présente convention signée, sous réserve de places restantes.